

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2019

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de la Commune de Rohan s'est réuni en Mairie le 20 mai 2019 en séance ordinaire. Plusieurs sujets ont été à l'ordre du jour :

TRAVAUX ET URBANISME

- Les travaux d'aménagement rue de Kérentrée vont reprendre à partir de la mi-juin. Un appel d'offre est lancé pour les travaux de... Les propositions sont attendues pour le 07 juin dernier délais. Le conseil municipal est favorable pour solliciter un emprunt bancaire afin de financer ces travaux.
- Résidence de Kério : Suite à l'appel d'offre, le conseil municipal retient l'offre du cabinet Nicolas Associés pour la maîtrise d'œuvre
- Le Conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise CORBIN pour la réfection de trois tableaux à la chapelle Saint-Martin.
- Cinq demandes pour l'acquisition de chemins ont été étudiées :
 - Grégaulé
 - Le Quengo
 - Rue du Ruisseau et rue des cerisiers
 - La Cosse
 - Kervré

Le conseil municipal donne son accord pour la cession de ces chemins

Après une présentation du plan local d'urbanisme et du plan de zonage des eaux pluviales, les membres du Conseil Municipal approuve. Une enquête publique se tiendra pendant deux journées au mois de juillet

FINANCES

- Une consultation pour l'achat de panneaux de signalisation a été lancée.

COMMISSIONS

- Compte-rendu de la commission environnement :
 - La fête des jardiniers du 07 avril a eu un beau succès.
 - Dans le cadre du projet de l'éco-pâturage, 6 moutons ont pris place au bassin d'orage au CATHELO
 - Les participants au précédent concours des maisons fleuries ont été invités aux Florales à Nantes. Pour ceux qui n'ont pas pu y participer des plants de fleurs leur ont été distribués
- Compte-rendu de la commission voirie
 - Des travaux de rénovation de la voirie et de marquage vont avoir lieu. Pour la préparation du prochain programme voirie, les routes endommagées sont à signaler en Mairie.

- Compte-rendu de la commission culture et patrimoine
 - o Une exposition photo est mise en place dans la commune jusqu'à la Toussaint

ECOLES

- Le plan lancé par le gouvernement a pour but le développement numérique des écoles rurales afin de les doter d'un équipement numérique complet. Une convention a été signée le 17 mai entre l'association des maires ruraux de France et le ministère de l'Éducation nationale. Le conseil municipal est favorable pour participer financièrement à ce projet.
- Le conseil municipal est favorable pour l'achat d'un nouveau photocopieur à l'école de la Ville Moisan pour un montant de 3 000€ HT.
- Le conseil municipal accorde une participation financière de 500€ pour l'achat d'un défibrillateur pour le collège Sainte Jeanne d'Arc conformément à la loi du 13 octobre 2016 obligeant les établissements recevant publics d'installer un défibrillateur.
- Le conseil municipal accorde son soutien au collectif régional de défense de l'école rurale pour la défense de ce service public de proximité essentiel à la vitalité de nos territoires.

QUESTIONS DIVERSES

- o Pour compléter l'offre actuelle, la commune est toujours en recherche active de médecins généralistes. Les contacts reçus jusqu'à présent n'ont pas donné suite.
- o Isabelle HUET a obtenu une promotion interne en qualité d'agent de maîtrise à partir du 01 juin
- o Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place d'une astreinte technique les weekends suite aux appels les weekends nécessitant l'intervention des services techniques.
- o Le camping municipal du Val d'Oust est ouvert depuis le 01 mai. Trois agents se relayent pour assurer son fonctionnement. Les horaires d'ouverture sont les suivants : 9h-11h30 et 17h30-20h
- o Suite à la publication dans le précédent bulletin municipal, neuf personnes se sont portées volontaires pour assurer l'ouverture de la bibliothèque le samedi matin. Une formation sera assurée auprès de ces bénévoles par la bibliothèque de Noyal-Pontivy L'ouverture de la bibliothèque le samedi matin à Rohan sera prévue très bientôt.
- o La société MG Biogaz a pour projet la création d'une usine de méthanisation au lieu-dit LE DIFFAUT à Loudéac. Le conseil municipal accorde un avis favorable.
La séance s'est levée à 23h20.